Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Scea et separation

Par valnie

bonjour,

ai chercher mais n'ai pas trouvé réponse,

j'aimerais un avis concernant la séparation d'un couple non marié, non pacsé, ayant créer une scea.
monsieur souhaite quitter la société (et madame) et réclame ses parts
madame dit qu'elle ne lui doit rien car elle a mis plus d'argent dans la société (au début)

la scea ne se porte pas bien dû à une mauvais gérance de madame qui dépense plus que les recettes

monsieur, depuis 3 ans, paye les dettes, toutes les factures (societe et privé), les réparations... bien sûr il y travaille et n'a jamais rien eu des recettes sur son compte perso

hors je pensais quand dans une société de ce genre, peu importe les apports, celui qui la quitte, avait droit à l'équivalent de ses parts ??? (par rachat ou vente)
(a voir éventuelle close, c'est madame qui s'est occupé du contrat)
en attendant j'aimerais le rassurer un peu et l'aider dans tout ça

en vous remerciant par d'avance,
Valnie